

Éléments de barème pour l'attribution des congés de formation professionnelle (personnels titulaires)

- ❶ Pour chaque discipline ou groupe de disciplines, attribution des congés en départageant les candidats avec les éléments de barème suivants :

☞ Echelon :

- Par échelon au 31 août 2020 : 5 points ;
- Exception : pour les enseignants passés à la hors classe ou à la classe exceptionnelle au 1^{er} septembre 2020, l'échelon pris en compte est celui acquis au 1^{er} septembre 2020.

☞ Grade :

- Pour la hors-classe au 1^{er} septembre 2020, bonification de 40 points pour les professeurs certifiés, PEPS, PLP, CPE et PSY EN ;
- Pour la hors-classe au 1^{er} septembre 2020, bonification de 45 points pour les professeurs agrégés ;
- Pour la classe exceptionnelle au 1^{er} septembre 2020, bonification de 55 points pour les professeurs certifiés, PEPS, PLP, CPE et PSY EN ;
- Pour la classe exceptionnelle au 1^{er} septembre 2020, bonification de 60 points pour les professeurs agrégés.

☞ Admissibilité à l'agrégation :

La notion d'admissibilité s'entend comme suit : le fait d'être admissible à l'agrégation quand on n'appartient pas déjà au corps des agrégés.

- Une admissibilité : 15 points
 - Deux admissibilités ou plus : 30 points
- N.B : Une admissibilité lors du concours interne et du concours externe de la même session de l'agrégation sera décomptée comme une seule admissibilité.

☞ Antériorité de la demande :

- | | |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| ▪ 1 ^{ère} demande | 10 points |
| ▪ 2 ^{ème} demande | 20 points |
| ▪ 3 ^{ème} demande | 30 points |
| ▪ 4 ^{ème} demande | 40 points |
| ▪ 5 ^{ème} demande | 50 points |
| ▪ 6 ^{ème} demande | 60 points |
| ▪ 7 ^{ème} demande | 70 points |
| ▪ 8 ^{ème} demande | 80 points |
| ▪ 9 ^{ème} demande | 90 points |
| ▪ 10 ^{ème} demande | 100 points |
| ▪ Au-delà de la 10 ^{ème} demande | 110 points |

- ❷ En cas d'égalité de barème, prise en compte :

- 1/ de l'ancienneté générale de service au 1^{er} septembre 2020 ;
- 2/ de la date de naissance.